



**CONSOMMATIONS & ÉMISSIONS.
LE PASSAGE AUX NOUVELLES
PROCÉDURES DE TEST WLTP & RDE.**

**RÉSERVEZ
UN ESSAI**



LES ENJEUX.

RÉSERVEZ
UN ESSAI

Le contrôle réglementaire des polluants produits par la combustion de carburants fossiles représente un enjeu essentiel et global pour les constructeurs automobiles.

Le dioxyde de carbone (CO₂) est un gaz produit par de nombreux organismes vivants. Il est naturellement présent dans l'atmosphère. L'augmentation des émissions industrielles de CO₂, par exemple lors de la combustion de matériaux fossiles favorise la concentration de CO₂ dans l'atmosphère et accroît l'effet de serre.

L'abréviation NO_x désigne l'oxyde d'azote qui est rejeté dans l'atmosphère lors de la combustion de carburants. L'oxyde d'azote favorise la formation d'ozone (brouillard) et, par conséquent, l'effet de serre nocif pour notre environnement.



CO₂

Entre 1995 et 2016, le Groupe BMW a réduit de 40% le total des émissions de CO₂ imputable à sa flotte en Europe.

NO_x

Nos moteurs diesel sont équipés de 2 systèmes très performants pour éliminer jusqu'à 90% des émissions d'oxyde d'azote (NO_x).

Les particules fines.

Les particules fines désignent des particules dont le diamètre est inférieur à 0,01 mm. Environ 90% de ces particules présentes dans l'atmosphère sont d'origine naturelle. Le solde résulte de l'activité humaine, principalement la combustion de carbone.

La norme Euro 6

La norme d'émission Euro 6, qui fixe la limite maximale pour divers rejets polluants, comme le monoxyde de carbone (CO), l'oxyde d'azote (NO_x) et les particules fines, est en vigueur en Europe depuis 2005.

Le dioxyde de carbone (CO₂), n'étant pas considéré comme un polluant, n'était pas concerné par la norme Euro 6.

Depuis septembre 2017, les nouvelles procédures d'essai RDE (Real Driving Emissions) sont entrées en vigueur.

Depuis septembre 2018, la norme d'émission Euro 6c est devenue obligatoire pour tous les constructeurs (également applicable pour les tests RDE).

En septembre 2019*, elle a été remplacée par la norme Euro 6d TEMP.

Enfin, à partir de janvier 2021*, la norme d'émission Euro 6d entrera en vigueur et s'appliquera à tous les véhicules.

En avance sur cette date, dès novembre 2020, tous les moteurs de la gamme MINI respectent la nouvelle norme Euro 6d.

*Applicable aux véhicules neufs. Les nouveaux modèles devront respecter les nouvelles normes d'émission avec un an d'anticipation.

DU CYCLE D'ESSAI NEDC AU NOUVEAU CYCLE WLTP.

Des valeurs plus réalistes pour la consommation et les émissions grâce à des procédures d'essai plus proches de la réalité.

Depuis septembre 2017, la procédure d'essai NEDC (New European Driving Cycle) en vigueur depuis 1992, a été remplacée par la procédure WLTP (Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedure).

Grâce à des conditions d'essai largement améliorées, elle permet aux automobilistes de disposer d'une estimation plus réaliste de leur consommation de carburant et de leur émissions de CO₂.

MINI a mis en place la nouvelle procédure WLTP et a fait évoluer sa gamme, avec de nouveaux véhicules, de nouvelles versions de motorisation et des évolutions techniques.

EN QUOI CONSISTE LE NOUVEAU CYCLE WLTP ?

Avec le cycle d'essai WLTP, les conditions de test ont été adaptées aux conditions d'utilisation quotidienne d'un véhicule : des scénarios de test plus exigeants, à vitesse plus élevée et sur des durées plus longues.

En plus de l'équipement standard du véhicule, les tests prennent également en compte les options proposées.

En fonction de facteurs tels que le poids, l'aérodynamisme ou la résistance au roulement, ils permettent de mesurer la meilleure et la moins bonne des configurations du véhicule.

Ainsi, la procédure WLTP offre aux automobilistes des résultats de test plus réalistes pour la consommation de carburant, les émissions de CO₂ et l'autonomie des modèles électriques.

Toutefois, la consommation ou l'autonomie réelle n'est pas affectée par la nouvelle procédure.

LE MATCH WLTP / NEDC.

Ce tableau comparatif permet de montrer les avancées que représente la procédure WLTP :

Procédure de Test	NEDC	WLTP
Durée de test	20 min.	30 min.
Distance de test	11 km	23,2 km
Temps à l'arrêt	25 %	13 %
Phases de test	Urbain/Extra-urbain, (combiné)	Bas, moyen, élevé, très élevé, (combiné) ; (plus "Ville" pour les modèles électriques ou hybrides rechargeables)
Vitesse	Moyenne : 34 km/h Maximum : 120 km/h	Moyenne : 46,6 km/h Maximum : 131 km/h
Température	20 -30° C ; démarrage à froid	14° C (testé à 23° C, corrigé à 14° C) ; démarrage à froid
Options	Pas prises en considération	Toutes les options sont prises en compte en termes d'aérodynamisme, de poids et de résistance au roulement.

LE PASSAGE À LA PROCÉDURE WLTP.

Avec la transition au nouveau cycle de test WLTP, MINI garantit que la totalité de sa gamme de véhicules répond aux exigences réglementaires en vigueur.

Depuis septembre 2017, le cycle WLTP est obligatoire pour la certification de tout nouveau modèle.

Depuis septembre 2018, tous les véhicules neufs doivent être certifiés selon la procédure WLTP.

Pour faciliter l'évolution, la réglementation avait prévu une période de transition jusqu'en septembre 2018, pendant laquelle les valeurs calculées selon la procédure WLTP devaient être converties en valeur NEDC avant toute communication (selon une base de correspondance établie par la Commission Européenne).

Depuis septembre 2018, la France a adopté officiellement la nouvelle procédure WLTP. Chaque véhicule produit à partir de cette date, est certifié en respectant ce nouveau protocole de test.

RDE : limiter les émissions polluantes sur la route.

La procédure WLTP est complétée par la norme RDE (Real Driving Emissions) en matière d'émissions.

Concrètement, les émissions polluantes de particules fines, de monoxyde de carbone (CO) et d'oxyde d'azote sont directement mesurées lors d'un trajet routier.

Dans la mesure où les valeurs mesurées sur route ne peuvent correspondre exactement à celles mesurées en laboratoire, la norme RDE est utilisée pour s'assurer que les valeurs mesurées selon les 2 modes de test sont l'une et l'autre inférieures aux valeurs réglementaires maximum.

Les avantages WLTP :

- Plus réaliste en terme de consommation et d'autonomie
 - Plus de transparence grâce à des critères de mesure plus sévères
 - Personnalisé grâce à la prise en compte de l'impact des options
 - Évolutif : référentiel tenant compte des dernières technologies
-



QUELLE VALEUR FIGURE SUR MA CARTE GRISE ?

Depuis le 1^{er} mars 2020, c'est la valeur WLTP qui figure sur votre carte grise et qui, de fait, détermine le montant du malus à régler.



MOTORISATIONS MINI.

LES TECHNOLOGIES DE DEMAIN. DE SÉRIE DÈS AUJOURD'HUI.

Afin de continuer de réduire les consommations et les émissions dans la conduite au quotidien, MINI met en œuvre plusieurs technologies.



En moyenne, les moteurs à essence émettent moins de particules fines (PM, PN) et d'oxyde d'azote.

Motorisations à essence MINI avec filtre à particules.

Grâce à un effort d'innovation constant, les motorisations à essence MINI sont chaque fois plus économiques, moins polluantes et plus performantes.

Afin de réduire encore les émissions et satisfaire aux exigences renforcées de la norme Euro 6d TEMP, la plupart des motorisations à essence MINI sont équipées d'un filtre à particules depuis l'été 2018.



En moyenne, les moteurs diesel émettent 20% de moins de CO₂ qu'un moteur à essence comparable.

Motorisations diesel MINI avec Blue Performance.

Le système MINI BluePerformance permet de réduire les émissions d'oxyde d'azote de nos moteurs diesel.

De plus, sur certains modèles, la technologie Selective Catalytic Reduction (SCR) avec AdBlue® - une solution unique - permet de transformer jusqu'à 90 % de l'oxyde d'azote polluant en vapeur d'eau et en azote, deux éléments inoffensifs pour l'environnement.

Le Groupe BMW a été le premier constructeur à introduire de série la combinaison du convertisseur catalytique de NO_x (NSC) et du système SCR. Depuis mars 2018, tous les moteurs diesel MINI sont équipés de la technologie innovante NSC/SCR.



LE GROUPE BMW – UN LEADER TECHNOLOGIQUE.

Depuis l'introduction en 1992 des normes d'émission en Europe, le but du Groupe BMW a été de répondre à toutes les exigences réglementaires et d'être la référence en matière de réduction des émissions.

Dans ce contexte, la technologie BMW a démontré son excellence lors de tests* indépendants menés au niveau mondial pour une évaluation réaliste des émissions.

Afin de continuer de réduire les consommations et les émissions et proposer ainsi une gamme de véhicules toujours plus respectueux de notre environnement, le Groupe BMW travaille en permanence pour développer de nouvelles technologies, un effort d'innovation signé BMW EfficientDynamics.

Plus d'informations :

Les valeurs d'émission de CO₂ et de consommation d'énergie peuvent être stipulées sous forme de tranche.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre concessionnaire pour connaître les valeurs exactes correspondant aux véhicules configurés pour le marché français.



Pour plus d'informations
sur MINI : MINI.fr
ou MINI Infoservice.
Téléphone : 0 810 64 64 01

Pour plus d'informations
sur MINI Business Drive
MINI-BusinessDrive.fr



facebook.com/MINI.France
minispace.com

twitter.com/MINI_FR

instagram.com/mini_fr

Accessoires d'origine MINI
accessoires.MINI.fr

Collection MINI
MINI-lifestyle.fr



Novembre 2020

MINI.fr

99 98 5 A3B 206

BMW France. Société de BMW Group 722 000 965 RCS Versailles.

RÉSERVEZ
UN ESSAI

